

Emetteur du document : GACON Jean-Charles

BOUET Alexandre	BOTU Philippe	GARCIA Severin	TAVELLA Charlène
GLATIGNY Grégory	COLLIARD Régine	GINOT VERON Valérie	TERRAZ Stéphane
MERLE Lorraine	CHAVOUTIER Sylvia	JACQUEMARD Julie	
MEUNIER Arnaud	CONTAMINE Christophe	JANIK Norbert	
MOLLANGER Edith	CREY Olivier	MANDALDJIAN Alain	
	DECOSNE Baptiste	MARTIN Aimé	
BERARD Jean-Christophe	DELAPIERRE Jérôme	PONSOT Patrick	
BONNET Stanislas	ETIEVENT Bernard	RICHARD Laurent	
BONTRON Hubert	FORAY Emeric	SAFFRE Pierrick	
Affichage BT jusqu'au		Affichage Bureau jusqu'au	
Autres destinataires			

Mod 002 indice 33

PROCES VERBAL DU CSSCT DU 17 OCTOBRE 2023

Présents :

Membres élus

- Jean-Charles GACON - Annemie BLANCHE HENRION
- Nicolas CHAVOUTIER - Charlène TAVELLA

Membres de la Direction

- Gregory GLATIGNY - Sylvia CHAVOUTIER

Invités

- Madame DRUART Médecine du Travail

Excusés:

- Edith MOLLANGER
- Monsieur CASTELAIN-Inspecteur du travail

Visite terrain :

avec Stéphane TERRAZ

de 9h à 12h - Nicolas CHAVOUTIER et Annemie BLANCHE HENRION

de 9h à 10h - Charlène TAVELLA

Ordre du jour :

• **Point sur les AT/AM**

Accidents du travail :

20 déclarations d'AT dont 14 avec arrêt de travail ce qui correspond à 409 jours

Aucun arrêt de travail n'est à déplorer depuis le 28 avril.

Notre vigilance est à accroître à partir de fin octobre à décembre avec l'arrivée de l'automne et la météo moins clémente (pluie et givre), un message passe actuellement sur la Télé du BT.

Arrêts maladie :

1012 jours d'absence (les chiffres sont mieux que l'année dernière marquée par les absences pour Covid)

Madame Druart précise que, dans le cadre des arrêts longs, hors AT et MP, il est possible de mettre en place un RDV de liaison pour favoriser le maintien de l'emploi.

Pour rappel, les accidents de trajet ne rentrent pas dans nos statistiques, ~~ne font pas parties de nos chiffres~~ mais sont bien assimilés AT au niveau de la sécurité sociale.

• Point sur les travaux été

Au niveau du service Piste

La nouvelle signalétique des pistes est quasi terminée.

Entretien classique - moins simple pour la coupe d'arbres.

Entretien des gazex – variateurs et socle

Déplacement de la plaque de déclenchement avalanche -> 1^{er} zone test n'a pas été concluante

Réhabilitation volontaire de la zone humide de Cherferie

Au niveau du service RM

Grandes inspections réalisées

Travaux extérieurs sont presque finis -> basculement sur les travaux en interne

TC Olympe – un cadenceur rajouté

TSD Olympique / TC Olympe -> les pièces n'ont pas encore été reçues pour sécuriser les accès en gare et les pièces en mouvement, vu les délais la priorité est donnée aux accès en gare

TSD Tougnete / TSD Legend -> les platelages sont terminés

Consigne à skis : des travaux ont été réalisés pour améliorer l'accès à la consigne -> la pente et l'écoulement des eaux ont été repris, la zone a été goudronnée

La zone (cheminement client) devant les points de vente de la Chaudanne a été reprise

Les enrochements en contrebas de la route derrière le BT et autour du pont ont été repris ainsi que le pont.

L'enrochement à l'inter TC TOUGNETE a été repris partiellement avant les travaux de l'été prochain qui prévoient de remonter les sanitaires à l'étage et refaire les locaux du personnel.

Le tapis de l'ESF (déplacé pour les championnats du monde) est redescendu sur le front de neige de la Chaudanne

Open ressort

Déploiement et formations en cours -> il reste des petits problèmes à régler -> risque de situation à stress pour le service marketing et billetterie

Un suivi de la bascule pour faire ressortir les points urgents et le vécu des équipes est réalisé tous les mercredis – la prise en charge côté Méribel Alpina est à souligner.

Service Damage

Une dameuse thermique CM Dupont et une dameuse retrofit CM Dupont ont été achetées.

Service Atelier

Une motoneige électrique sera en test sur le plateau de la Chaudanne – prototype, destiné à l'évacuation des blessés au cabinet médical de la Chaudanne.

Projets en cours pour l'été prochain

- signalétique gares et zones ludique
- réfection cabanes et toilettes

• Point sur les actions en cours

*Risque chimique :

Un devis est demandé pour réaliser l'évaluation des risques chimiques -> action en cours

Madame Druart précise qu'il faudra un référent formé et compétent sur ce sujet pour le suivi au jour le jour. L'évaluation du risque doit être réalisée pour le produit et pour son utilisation.

Sylvia précise que la priorité aujourd'hui est l'établissement d'un point 0 avant de pouvoir mettre en place un suivi au jour le jour.

*Evaluation mesure du Radon

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte, présent partout dans les sols mais plus fortement dans les sous-sols granitiques et volcaniques.

Les mesures sont à faire cet hiver - mesures sur 2-3 mois

-> les lieux et postes de travail à mesurer seront présentés à la prochaine réunion CSCCT

Pour les lieux de travail confinés, mal-aérés -> la seule solution qui existe est l'aération

Madame Druart prévient que les mesures ne vont pas être bonnes et précise qu'il faudra mesurer les lieux de travail où une action est possible

*Cartographie du Bruit :

Les mesures vont avoir lieu cet hiver

Réglementation : Au-dessus du seuil de 80 dB durant 8h l'employeur doit mettre en place des actions et des protections.

Madame Druart précise que la gêne peut être ressentie bien avant et attire l'attention sur la problématique du bruit constant prolongé.

Sylvia précise que des bouchons moulés avec réducteur de bruit sont à disposition du personnel.

***Test tapis ergonomiques (souris et clavier)**

5 modèles de tapis ergonomique (souris et clavier) ont été testés.

Test de ballons ergonomiques pour le personnel administratif - lutte contre la sédentarité

Le ballon ergonomique n'est pas à utiliser toute la journée – il ne doit pas remplacer le siège

-> il convient de changer de posture régulièrement pendant la journée de travail

*Les travaux des locaux de la médecine du travail sont reportés au printemps prochain

*Sensibilisation de l'encadrement aux agissements sexistes - formation ½ journée le 14 novembre

*Groupe de travail déplacement des engins motorisés en phase de préparation du domaine skiable

JC Berrard est intégré au groupe de travail pour le service damage

L'intervention des machines de damage en journée est abordée

-> les machines à treuil vont intervenir de nuit

-> pour les autres machines, l'intervention de jour ou de nuit sera à débattre selon les besoins de préparation du domaine skiable et selon la météo. Toutes les machines ne passeront pas forcément en horaire de nuit, en effet il est nécessaire d'avoir des machines la journée pour la mise en place du domaine. La direction précise qu'en dehors des heures d'exploitation il faut prévenir le service damage avant tout déplacement sur le domaine skiable.

Le CSSCT regrette cette décision au regard de la dangerosité de l'intervention des machines de damage en journée en phase de préparation du domaine du fait de la présence des collègues piste et RM et des randonneurs à ski.

Les procédures pour les déplacements en motoneige ont été retravaillées et sont en cours de validation.

***Plan d'actions Visite CSCCT été 2022**

- Améliorer le système de barre pour le passage vélo -> fait

- Mettre des mousses dans les cabines TC Tougnete pour éviter de se cogner la tête -> tout essayé, rien à faire

- Vidéo d'explications de chargement vélo -> fait -> pas de retour

- Gestion des flux skieurs/luge/VTT/piétons -> reste à faire – réflexions en cours

- Canalisation des flux à la descente TSD Tougnete à l'aide d'un feu vert/rouge -> il est décidé que la présence d'un agent RM auprès de la clientèle est préférable

• Point sur les axes de travail 2023-2024

Définir comment travailler ces sujets ensemble – CSCCT et Direction

* le port du casque à Méribel, c'est comment ? c'est quand ?

Sont à définir les règles de quand le porter et où ?

* les déplacements en engins motorisés

-> en cours

* les accès en gare et sécurisation des pièces en mouvement

TC Olympe et TSD Olympique -> en cours

Question : est-ce que d'autres appareils sont à étudier ?

Exemple TC Rhodos -> compliqué – procédure à voir – sujet à étudier et pris en compte dans le cadre de la rénovation

* les ruissellements de fluides de machines de damage dans le Doron

Des travaux ont été réalisés au niveau de la plateforme de stationnement et au niveau des pompes. La grille de rétention n'a pas été changée cette année du fait des travaux prévus du BT l'été prochain.

Une des questions à traiter est de savoir pourquoi il peut y avoir des débordements de fluides lors de l'approvisionnement des machines.

Il est à préciser que l'HVO est biodégradable à 21 degré et qu'il n'est pas actif en cas de froid et donc pas nocif.

En attendant, pour cet hiver, Gregory Glatigny souhaite que la grille soit déneigée.

• Point sur la convention CARSAT

*CNO (Convention Nationale Objectifs) auprès de la Carsat

-> Méribel Alpina est éligible – le dossier est en cours

La durée de la convention est de 3 ans à hauteur de 75000€

La convention sera signée courant novembre

Une présentation des projets retenus aura lieu au cours de la prochaine réunion CSSCT

Exemples de thématiques qui peuvent être prises en compte :

*Travail en hauteur

*Manutention manuelle

*Déclenchement avalanche Sats

*Travaux BT

*Passerelles Télési

*Platelages

*Rails de manutention

• Point sur ACCILINE +

Présentation à la prochaine réunion CSSCT

• Point sur les remontées terrain de l'hiver dernier

- Un travail de réflexion et d'amélioration concernant les toilettes clients et salariés sur le domaine skiable est demandé
-> sujet traité dans le projet réfection cabanes et sanitaires
Des sanitaires clients sont prévus sous le TC Rhodos en remplacement des sanitaires sous le TC Tougnete

- Les aspirations de l'atelier menuiserie et soudure semblent insuffisantes pour les salariés y travaillants
-> sujets intégrés dans les travaux du BT
Les travaux vont se dérouler de début mai à fin décembre 2024.
Budget : 3,5 millions €

- La question des navettes du personnel, de la sécurité liée avec des bus en état et de l'environnement à travers la réduction des déplacements en voiture est reposée
Aucun des transporteurs ne fonctionnent à hydrogène, électricité
La compagnie de transport retenue pour cet hiver est Loyet.
2 bus de tourisme de 53 et de 35 places sont prévus le matin et le soir.
Il n'y aura pas le 3^{ème} bus pour le personnel administratif comme avant -> minibus
Il n'est pas prévu d'intégrer de nouveaux arrêts de ramassage
Il est demandé de prévoir une formation pour ceux qui utilisent les minibus – entretien, équipement et formation
chaines
Le CSSCT demande s'il y a un retour sur la consommation des minibus hybrides ?
Un minibus 100% électrique est prévu pour cette saison.

- Une étude concernant les tenues de travail et des EPI peut être intéressante pour savoir si tous les salariés se sentent bien équipés
*Mousses transportables
*Treuil électrique – plus de longueur de câble demandée – le CSSCT remarque qu'il n'y a plus d'achat pour ces outils – 1 treuil par équipe est demandé
Sylvia précise qu'un inventaire des appareils de levage a été fait - Méribel Alpina dispose de 90 appareils – un tri doit être fait

- Un équipement supplémentaire en perceuses ou semblable pour planter les chicanes et jalons est demandé de la part du service piste et RM
Il est prévu de faire un inventaire des besoins RM sur le domaine en début de saison
Les besoins du service pistes ont été vu en mars 2023
Il est proposé de tester une perceuse 18 volt sur les RM.

- La question de revoir et d'améliorer les embarquements, débarquements et gares ouvertes des remontées mécaniques est reposée
Des platelages sont déjà réalisés (TSD Golf, TSD Tougnette, TSD Legend) et d'autres sont prévus dans les années prochaines
Concernant les poulies des téléskis. Un état des lieux va être réalisé par Ingélo cet hiver sur le sujet du travail en hauteur.
Question TSF Morel est posée -> le TSF Roc de Fer était couvert.

- Une étude autour d'assis-debout pour les RM est demandée
Des assis-debout sont disponibles au magasin.
- La question de la surveillance du tapis de loupiots les samedi et dimanche est posée
Le même fonctionnement que l'année dernière est prévu. Le tapis va être déplacé sur le plateau de la Chaudanne pour l'hiver 2024-2025.
- La sécurité du front de neige de Méribel Village est posée par rapport à l'activité luge dans ce secteur et le risque de chute sur le parking
-> un point sera fait avec le service piste
- Est-ce qu'une offre ostéo ou kiné pour améliorer les maux TMS pourrait être envisageable ?
Pour l'amélioration des TMS il faut travailler sur la prévention, il n'est pas prévu d'offre ostéo ou kiné.

Le tableau Visites terrains CSCCT est présenté à la Direction

-> partage en lecture seule avec la Direction

Convention Télétravail

-> demande d'appliquer la convention à l'année pour le personnel administratif ?

-> sujet à voir avec Edith Mollanger

• **Point sur arrêté du 20 février 2023 concernant utilisation d'appareil connecté**

L'arrêté ministériel du 20 février 2023 doit être mis en œuvre au 31 décembre au plus tard :

« En situation de conduite et de surveillance de l'exploitation, l'usage de tout appareil mobile doté d'un écran est interdit et ce type d'appareil est placé hors de portée de main des personnels affectés à ces missions de sécurité. Est également interdit le port à l'oreille par ces personnels de tout dispositif susceptible d'émettre du son, à l'exception des appareils électroniques correcteurs de surdité. »

Il en ressort que les portables, montres connectées, oreillettes, et enceintes connectées seront interdits pour toute tâche de surveillance aux remontées mécaniques, tous ces dispositifs doivent être hors de portée de main.

Cette interdiction fait suite à l'accident du train à crémaillère du Montenvers.

Une information aura lieu lors des réunions de début de saison.

-> les téléphones fixes des cabanes et les radios vont rester autorisés ainsi que Aten.

-> les appels sur les téléphones portables seront interdits – pour les urgences personnelles, les appels doivent passer par le standard et renvoyés sur les téléphones fixes des cabanes

Cette interdiction s'applique pour les postes de surveillance où l'agent est seul sur son poste – en cas de deux agents sur le poste de surveillance, l'agent qui doit utiliser son téléphone portable devra s'éloigner du poste de surveillance pour passer un appel ou répondre à un sms et être hors de vue du client.

les difficultés vont se manifester si l'agent seul à son poste de surveillance doit renseigner un client sur les ouvertures de pistes et appareils via Steeple ou l'application des 3Vallées -> renseignements soit par appel avec le téléphone fixe au central, soit par la radio, soit renvoyer le client vers un autre agent ou vers l'application des 3Vallées

• Point sur changement horaires RM

TK Côtes – fermeture 16h50 (1^{er} période) puis 17h10 (2^{ème} période) afin d'être cohérent avec la fermeture TC Rhodos.

TSD Cherferie – fermeture 16h20 (1^{er} période) puis 16h45 (2^{ème} période) pour pouvoir fermer la piste du choucas sereinement.

TK Caves – fermeture 16h30 (1^{er} période) puis 16h55 (2^{ème} période) pour récupérer le personnel des TSD Cherferie et TSD Olympic (G2) lorsque les conditions d'enneigement nécessitent de limiter le ski.

Olympe – 7h30 - 17h (1^{er} période) puis 17h30 (2^{ème} période)

-> Objectif euromobilité douce des clients et des saisonniers

La modification des horaires d'ouverture du TC Olympe engendre une « réorganisation » adaptation du personnel

-> embauche 7h05 pour une 1^{er} équipe puis 8h05 pour une 2^{ème} équipe

-> 2^{ème} chef de gare en G1 et 2^{ème} conducteur en G2-G3

Les nouveaux horaires du TC Olympe vont être testés sur 2 saisons avec un bilan après la première saison avec la mairie des Allues.

Le dispositif des navettes Méribus va être allégé entre les Allues et Méribel centre entre 7h30 et 8h30.

Pour permettre la descente des clients et saisonniers, un chef de station d'une autre RM va être affecté au TC Olympe, probablement du TSD Golf ou TSD Legend de 16h50 à 17h40. »

• Questions diverses : mise en place de glacières pour les équipes de travail été

Gregory GLATIGNY ne s'exprime pas favorablement à la mise en place de glacières pour les équipes de travail l'été. En effet il y a des réfrigérateurs dans les lieux de pause.

Le CSSCT tient à préciser que les équipes ne s'arrêtent pas forcément le matin à leur lieu de pause pour déposer leur repas au réfrigérateur du fait de leur planning d'intervention sur différents secteur du domaine et/ou connaissance de leur lieu de pause selon les interventions – de plus pas tous les réfrigérateurs sont branchés dans les cabanes du domaine – et de plus pas toutes les équipes mangent tous les jours dans des cabanes du domaine.



Date d'émission : 06/11/2023

Référence : CSSCT-03/23

Le CSSCT demande une étude.

- **Viste du bâtiment Technique**

-> Visite reportée à la prochaine réunion

La séance est levée à 17h45.

Prochaine réunion le mardi 16 janvier à 14h00.

Jean-Charles GACON

Secrétaire CSSCT

Grégory GLATIGNY

Président du CSSCT

